

FONDATION VALLET

abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DES ARTS DÉCORATIFS

Le chef d'établissement, M. / Mme

certifie que l'élève ARGENTO PAULLET EVAU

- était inscrit(e) dans l'établissement pour l'année scolaire 2021/2022 en (1) : 2e année section Video
 - passe en année supérieure de (1) : 3e année pour l'année scolaire 2022/2023 Not. dans l'établissement : École supérieure des Arts Décoratifs de Paris
- (1) : préciser le diplôme et le niveau.

Cachet et signature
du Chef d'établissement

Date : 30/7/2022

Emmanuelle Tibloux

Attestation à transmettre par l'établissement à la Fondation de France avec la liste des élèves
présélectionnés au plus tard le 23/09/2022.
Directeur de l'École